

# SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN



## MARCHE DE SERVICES

### PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

*Avis de DRP n°013/25/SONEB/DG/PRMP/DAAG/CCMP/SPMP/SSP*

**Objet** Acquisition de mobiliers de bureau en accord-cadre de deux ans par bon de commande

**Référence SIGMAP** : F\_DAAG\_100346

**Source de financement** : Fonds propres de la SONEB

**Gestions** : 2025-2026

**Imputation budgétaire** : 24440000

Commencé le : 29 juillet 2025

Achevé le : 29 juillet 2025

Juillet 2025 ✓

✱

B cd z

## Procès-verbal d'attribution provisoire

**Objet :** Demande de Renseignements et de Prix n° F\_DAAG\_100346 relatif à l'acquisition de mobiliers de bureau en accord-cadre de deux ans par bon de commande

**Mode de passation :** Demande de renseignements et de prix (DRP)

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi vingt-neuf juillet à 15 heures 30 minutes, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé dans la salle de conférence du 3<sup>ème</sup> étage de la Direction Générale à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 152/25/SONEB/DG/PRMP/SP du 22 juillet 2025 :

- Président : Hugues MEHOU, PRMP
- Rapporteur : Zénabou DRAMANE, représentante de la DAAG
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP/SONEB	Yvonnick AZANDOSSESSI	Chef Service Sollicitation de Prix	Avec voix délibérative
DF/SONEB	PADONOU Gafari	Comptable	Avec voix délibérative
DAJCDA/SONEB	Max-Aurel AHOUANHOUN	Juriste	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

<b>Lot unique</b>	<b>Intitulé : Acquisition de mobiliers de bureau en accord-cadre de deux ans par bon de commande</b>
<b>Procédures</b>	
<b>Mode de passation</b>	Demande de renseignements et de prix (DRP)
<b>Justification</b>	Néant
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	Procès-verbal N°038/2025/CCMP/SP du 04 juillet 2025
<b>Soumissionnaires</b>	

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature on the right and smaller initials below.

- SEDJRO LUMIERE
- ETS ZOM ESPACE
- GLAS LAUSYL BENIN
- DAMICK X SARL
- MOBILIA SARL
- ATC INDUSTRIE DE BOIS
- ETS CHALOBEL SERVICES
- NEXA IMPACT GROUP
- AGP SERVICES

**Soumissionnaires écartés**

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
SEDJRO LUMIERE	Fourniture d'une attestation d'engagement de souscription à une assurance responsabilité civile de montant 49.500.000 FCFA au lieu d'une attestation de souscription d'assurance. De plus, ladite attestation n'est pas accompagnée du tableau des garanties conformément aux dispositions de l'annexe A-3-2 : Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité financière
ETS ZOM ESPACE	Offre économiquement moins avantageuse
GLAS LAUSYL BENIN	Offre économiquement moins avantageuse
DAMICK X SARL	Non validité de la lettre de déclaration de garantie de soumission pour défaut de présentation de l'attestation prouvant le statut de MPME (cf. clause 16.1 des Données particulières du DAO)
MOBILIA SARL	Offre économiquement moins avantageuse
ATC INDUSTRIE DE BOIS	Non-respect de la présentation de l'offre conformément aux dispositions de la clause 20.2 (b) des instructions aux candidats
ETS CHALOBEL SERVICES	Offre économiquement moins avantageuse
NEXA IMPACT GROUP	Non-respect de la présentation de l'offre conformément au IC 20.2 (b) des instructions aux candidats
<b>Attributaire</b>	
Nom	<b>AGP SERVICES</b>
Montant proposé	40.120.000 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	40.120.000 FCFA TTC

<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	<b>Acquisition de mobiliers de bureau en accord-cadre de deux ans par bon de commande</b>
Prix	40.120.000 FCFA TTC
Délai d'exécution	02 mois
Part de sous-traitance	Néant
Variante pris en compte	Néant

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

<b>Désignation des lots</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant</b>
<b>Lot unique</b>	<b>AGP SERVICES</b>	<b>40.120.000 FCFA TTC</b>

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 29 juillet 2025

**Le Président**

  
Hugues MEHOU

**Le Rapporteur**

  
Zénabou DRAMANE

**Les membres :**

  
Max-Aurel AHOUANHOUN

  
Yvonnick AZANDOSSESSI

  
Gafari PADONOU